

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-preavis-de-greve,3419.html>



Pays de la Loire : préavis de grève à Rouillon pour le 20 mars

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 11 mars 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Article de presse](#) paru dans "le Maine libre du 13 mars 2015

Paris, le 11 mars 2015

Monsieur le Ministre,

Un poste de secrétaire administratif est annoncé à la suppression à la rentrée 2015 au [LEGTA](#) La Germinière de Rouillon (PDL).

Cette décision unilatérale, sans aucun échange et communication avec les représentants des personnels n'est, pour nous, pas acceptable.

Ce poste est en effet un élément très important de l'établissement puisqu'il est affecté plus particulièrement à la gestion de l'ensemble des bourses de l'enseignement agricole public comme privé pour le département de la Sarthe.

De plus, cette suppression intervient alors que l'établissement est dans une période de forte croissance au niveau de ses effectifs (+ 30 élèves à la rentrée 2014 et des perspectives similaires pour la rentrée 2015).

Enfin, dans un établissement où le taux de précarité était et est important chez les personnels administratifs, le maintien de ce poste et son fléchage pour un lauréat du concours déprécarisation se révèle d'autant plus indispensable.

Alors que Monsieur le Ministre de l'Agriculture a annoncé à plusieurs reprises son intention de ne pas supprimer de postes dans l'Enseignement Agricole, cette décision est pour les personnels comme pour les usagers proprement incompréhensible.

C'est pour toutes ces raisons que la section locale SNETAP-[FSU](#) de l'[EPL](#) La Germinière a saisi le SNETAP-FSU pour déposer un préavis de grève pour le Vendredi 20 mars 2015.

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU considère, Monsieur le Ministre, que les ambitions que vous portez à raison pour l'Enseignement Agricole ne doivent pas être démenties par les faits et dans le quotidien des agents.

Or, Monsieur le Ministre, vous conviendrez que si cette annonce de coupe claire devait être maintenue, elle ne manquerait pas d'être ressentie comme une gifle par une communauté de travail avec laquelle vous avez échangé à plusieurs occasions et qui ne demande qu'à être confortée dans les missions de service public qui sont les siennes.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, notre haute considération.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint

Pays de la Loire : préavis de grève à Rouillon pour le 20 mars

Copie : Cabinet du Ministre, [DGER](#), SRH, [DRAAF-SRFD](#) PDL